

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 102 (1966)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*Dédié à ceux
qui n'auront pas
la chance
d'aller
en camp de ski*



Mary Poppins



**NOUVEAU
FASCINANT
MERVEILLEUX**

Pour grands et petits de 8 à 80

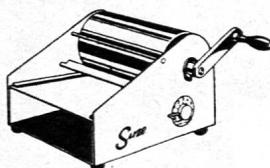
C'est à l'écrivain anglais P. L. Travers que nous devons « Mary Poppins » – histoires merveilleuses racontées dans le style de notre temps. Le personnage de « Mary Poppins » a conquis une place incontestée dans le cœur d'innombrables enfants, parents et grands-parents. Rien d'étonnant que Walt Disney se soit intéressé à « Mary Poppins » et qu'il en ait réalisé un film magistral.

« Mary Poppins » est un nouvel album de Chocolat Tobler et ses 81 images en couleurs sont des prises originales du film de Walt Disney. Vous les obtenez en échange des bons-images joints à tous les produits de Chocolat Tobler.

Demandez le prospectus détaillé de SA. Chocolat Tobler, 3000 Berne 9

Mary Poppins, le dernier né des albums de

Chocolat Tobler



Fr. 270.- seulement!

DUPLICATEUR A ALCOOL « SUZE »

Bâti extra-solide. Plateau chromé. Comp-
teur. Excentrique de pression. Distribution
semi-automatique de l'alcool. Garantie :
2 ans. Perfectionnements tels qu'aucune
machine de même classe ne peut vous
offrir. Prospectus sur demande et démon-
stration à domicile sans engagement. Livré
avec 500 feuilles de papier, 1 litre d'al-
cool et 12 stencils ; housse en plastique
et de nombreux gabarits.

Atelier technique Pierre JUNOD
2606 Corgémont - Tél. (032) 97 17 67



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO

comité central

Etes-vous correspondant de journaux ?

Les deux appels lancés par la Commission de presse du prochain Congrès SPR, en vue de prendre contact avec les collègues introduits dans la presse romande en qualité de correspondants, ont pleinement porté dans plusieurs régions. Toutefois la commission aurait besoin de savoir s'il existe encore d'autres collègues qui collaborent à titre plus ou moins régulier à des journaux principalement à Genève, Aigle, Avenches, Bex, dans la Broye et le Gros-de-Vaud, à Payerne, au Pays-d'Enhaut, à Morges et à Nyon, et qui seraient disposés à intéresser les rédactions de ces périodiques au Congrès de Montreux. Merci d'avance à ceux qui seraient en mesure de le faire et voudront bien s'annoncer au président de la commission, Claude-Henry Forney, av. Ruchonnet 11, 1800 Vevey.

Carte de membre SPR

Les maisons suivantes accordent des réductions aux porteurs de la carte SPR, millésime 1965-1966 :

Halle moderne, rue du Midi 20, Lausanne — 5 %.
Rauber S.A., musique, Lausanne - Montreux — 5 %.

Commission pour le choix de lectures — SPR Exercice 1965 RAPPORT

Notre commission de cinq membres est aujourd'hui composée de Mmes N. Mertens Vandœuvres-Genève, présidente ; J. Gauthey-Urwyl, Lausanne, vice-présidente ; MM. M. Evard, Fontainemelon-Neuchâtel ; P.-M. Farron, Tramelan-Jura bernois, et du secrétaire-caissier soussigné.

Cent cinquante-huit titres examinés cette année portent le total des volumes étudiés par la commission de lecture dès sa fondation à 6786. Cent cinquante-huit titres dont 31 pour enfants de moins de 10 ans, 101 pour jeunes de 10 à 16 ans et 26 pour les bibliothèques populaires.

Des 101 ouvrages concernant les enfants de 10 à 16 ans, 52 sont des aventures, 7 de petits romans, 17 entrent dans le genre policier, 4 sont des contes, 6 parlent de la famille, de la nature ou des animaux, 3 des sports et amusements, 4 des sciences 5 sont des biographies ou de l'histoire, 2 traitent de géographie et de voyages et 1 de musique.

A l'intention des bibliothèques populaires, nous avons parlé de 5 romans, d'une monographie, d'un récit de voyage, d'un ouvrage scientifique, de 5 livres de sociologie-éducation, d'un concernant le genre épistolaire, de 4 ayant trait à la langue et de 8 publications poétiques.

Maintenant, puisqu'il le faut, parlons comptes. Le budget prévoyait un déficit de 10 francs et l'exercice se termine par un excédent de recettes de 2 fr. 15 ! Rendons grâce qu'il nous ait été donné de pouvoir éteindre la dette de 383 fr. 20 contractée il y a deux ans auprès de la SPR : 150 francs rendus l'an dernier et 233 fr. 20 récemment.

Et remercions bien fort le Département fédéral de l'intérieur et le DIP d'un canton romand qui ont augmenté leur contribution, ainsi que le DIP d'un autre canton qui va suivre ce bénéfique exemple.

Les comptes se présentent selon l'état suivant :

Subventions 1965 :	DOIT
Sté pédagogique vaudoise	200.—
Sté pédagogique du Jura bernois	100.—
DIP du canton de Vaud	200.—
Sté pédagogique neuchâteloise	100.—
Dir. de l'instr. publique canton de Berne	150.—
DIP république et canton de Neuchâtel	100.—
DIP république et canton de Genève	100.—
Union des instituteurs genevois	100.—
DIP du canton de Vaud, complément	100.—
Dép. fédéral de l'intérieur, Berne	700.—
Sté pédagogique de la Suisse romande	250.—
Bonification de l'imprimerie,	
7 1/2 % de 1350 fr. 75	101.30
Int. créancier sur compte courant BCV	3.09
	<u>Total 2204.39</u>

	AVOIR
Déficit de l'exercice 1964	27.40
Frais de la séance annuelle du 24.1.1965	198.—
Remboursement solde avance faite par SPR	233.20
Impression de la 1re feuille 1965, 8 pages	221.80
» 2e » 8 pages	223.20
» 3e » 8 pages	240.35
» 4e » 16 pages	665.40
Brochage des 4 feuilles	96.—
Honoraires du secrétaire-caissier	250.—
Frais de bureau	44.—
Frais sur compte courant BCV	2.89
	<u>Total 2202.24</u>
Bénéfice de l'exercice 1965 :	
2204.39 — 2202.24 =	2.15

Note : la réorganisation des sections genevoises — dont nous n'avons pas été avertis — nous a valu une diminution de 40 francs sur le total de ce que nous versaient les trois unions.

Le secrétaire-caissier :

A. Chevalley.

vaud

Cours de ski de printemps à Verbier

Ce cours est fixé du 11 au 16 avril, logement à l'Hôtel de la Poste (chambres de 2 ou 3 lits). Pension complète du lundi soir au samedi à midi. Libre parcours sur les 16 installations de la région. Leçons de ski par ISS ou descente sous conduite. Voyage Lausanne-Verbier et

retour remboursé en cas de déplacement en voiture. Coût maximum, membres AVMG Fr. 240.—, non membres Fr. 260.—. Inscriptions provisoires pour fin février, en indiquant si voiture à disposition et nombre de places disponibles, à l'organisateur: J.-P. Paquier, Villardiez 18, 1009 Pully, tél. (021) 28 49 78. Le cours est déconseillé aux débutants.

Contre la pénurie: Remèdes pratiques

Membres du CC et de commissions, collègues attristés, déçus ou furieux, nous sommes nombreux à nous être penchés sur ce problème aux conséquences graves, tant pour les écoliers que pour le corps enseignant :

le CC a pris la décision de présenter dès maintenant — et publiquement — des propositions pratiques et propres à combattre la pénurie ; elles seront publiées dans l'« Educateur », bien sûr, mais également diffusées dans les milieux susceptibles de les mettre — ou de les faire mettre — en pratique.

Quelques-uns diront que nos propositions ont peu de chances d'être prises en considération. Peut-être, mais qu'importe : la SPV défend et défendra toujours notre profession contre vents et marées.

Il s'agira de présenter sous le titre « Contre la pénurie : remèdes pratiques », des propositions constructives et clairement définies. Ceux d'entre vous qui ont étudié ces problèmes retrouveront certainement leurs suggestions parmi les idées nouvelles, car CES ARTICLES SUCCESSIFS DEVRONT CONSTITUER UN DOSSIER D'ENSEMBLE.

P. B.

1. Information et propagande

La plupart des professions attirent leurs apprentis par une propagande souvent fort bien faite. Le Service secondaire doit agir de même en faveur des diverses fonctions de l'enseignement primaire.

Cette propagande pourra comprendre :

- a) LA CRÉATION D'UNE BROCHURE (mise « sur le chantier » par M. Mottaz) renseignant les candidats possibles (et leurs parents) sur
 - les exigences d'admission,
 - la durée et la matière des études,
 - les mesures récentes — et favorables — concernant les frais de pension et de transport des normaux,
 - la profession elle-même,
 - l'existence de la SPV, corporation qui prend à cœur leurs soucis, leur perfectionnement et leurs intérêts ;
- b) L'ORGANISATION DE CAUSERIES ANNUELLES aux années terminales des classes supérieures et secondaires, et ce par des enseignants venant du secteur primaire ou de l'EN ;
- c) L'UTILISATION DE LA PRESSE, DU CINÉMA, DE LA RADIO ET DE LA TV, pour attirer l'attention du grand public sur la pénurie d'enseignants (comme on a su le faire en faveur du personnel hospitalier par exemple) ;
- d) UNE INFORMATION PERMANENTE DES ENSEIGNANTS sur l'évolution des études dans les Ecoles normales.

DONC

**FAIRE SAVOIR QUE L'ENSEIGNEMENT EST UNE PROFESSION VALABLE
DANS LE PLEIN SENS DE CE TERME.**

P. B.

Nombres en couleurs

PERMANENCE : les 11 février et 4 mars, de 16 h. 30 à 18 h. 30, au collège de Floréal, à LAUSANNE.

Toutes les questions sont les bienvenues.

A. Grin.

L'évolution du dessin chez l'enfant

La majorité des ouvrages traitant du dessin d'enfant se limitent à la période qui va des premiers gribouillis aux somptueuses compositions qui éclosent au début de la scolarité. Mais c'est plus rarement qu'ils étudient une autre période d'extrême importance pour l'épanouissement psychique et intellectuel, période qui s'étend de la douzième année environ jusqu'à la seizième. Or c'est le moment justement où maîtresses et

maîtres rencontrent de plus en plus de peine à intéresser leurs élèves à cette activité et rencontrent souvent aussi des déboires dans les résultats obtenus.

C'est sur l'évolution du dessin d'enfant en période de scolarité que portera la plus grande partie du cours déjà annoncé dans ce bulletin par la section vaudoise de la SSMD. Nous ne doutons pas qu'il apporte une aide efficace à tous ceux qui en suivront les trois leçons, les *mercredis 16 et 23 février et 2 mars prochains, salle de géographie de l'Ecole normale, 3e étage-centre, de 14 h. 30 à 17 heures. Une finance de Fr. 6.— sera encaissée à la première séance. Postez votre carte postale jusqu'au 7 février, auprès de*

C.-E. Hausammann
Pertems 5, 1260 NYON

P.S. — Apporter de quoi prendre des notes et faire des croquis.

Mimosa

Cette année, la vente aura lieu le 12 février. Bonne chance à tous les petits vendeurs de nos classes !

C'est l'occasion de répondre à certains correspondants. Où va le bénéfice de cette vente ? Il se répartit entre la Chaîne du Bonheur, l'Assistance aux enfants déficients de Cannes et la Croix-Rouge Suisse.

Celle-ci confie à la Croix-Rouge de la Jeunesse la gestion de sa part, pour autant qu'elle provienne de l'activité de nos vendeurs. (A Lausanne, par exemple, ce sont des adultes qui se chargent de la distribution.)

Si votre classe a participé à la vente, on vous indiquera le montant auquel vous avez droit. Et vous pouvez en disposer dans la mesure où son emploi se justifie, si vous vous référez donc aux principes de la CRJ. Voici quelques cas :

- Envoi d'enfants à la mer ou à la montagne (avec un certificat médical à l'appui).
- Achat de matériel spécial pour handicapés.
- Achat de pharmacie scolaire et de produits de remplacement.
- Echanges dans le cadre de la compréhension internationale.
- Envoi d'enfants en colonie régionale.

Vous aurez, peut-être, d'autres occasions où cet argent serait utile.

Mais vous pouvez renoncer au montant correspondant à votre vente ; en bénéficieront les collègues de communes où la vente du mimosa est de faible rapport. Ce sera de votre part un geste de solidarité digne aussi de l'idéal de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Celle-ci ne tient nullement à thésauriser. Pour d'autres renseignements, adressez-vous en toute confiance au secrétariat vaudois de la Croix-Rouge de la Jeunesse, 1, ch. du Platane, 1008 Prilly. Tél. (021) 24 60 00.

Pour la Commission CRJ :

L. Germond.

Postes au concours**(1^{re} série)**

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire.

Jusqu'au 16 février 1966 :

Bulle (Ecole réformée) Instituteur primaire.

Institutrice primaire.

Domodossola (Ecole suisse) Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 12 avril 1966. Appartement de trois pièces avec tout confort dans le bâtiment de l'école.

Aigle Maître de gymnastique.

Instituteurs primaires.

Institutrice primaire.

Maîtresses enfantines.

Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Ballaigues Instituteur primaire.

Maîtresse semi-enfantine.

Bassins-Le-Vaud (cercle scolaire) Maîtresse semi-enfantine à Bassins. Entrée en fonctions : avril 1966.

Baulmes Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Poste complété par quelques heures d'enseignement à Yverdon.

Belmont-sur-Yverdon Institutrice primaire.

Bex Instituteur primaire.

Institutrices primaires.

Maîtresse ménagère.

Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Blonay Instituteur primaire (degré supérieur).

Institutrices primaires (degrés moyen et inférieur).

Entrée en fonctions : pour les postes d'institutrices, une dès avril 1966, l'autre dès septembre 1966.

Pour le poste d'instituteur, avril 1966.

Boussens Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 12 avril 1966. Appartement de trois pièces à disposition.

Bussigny p. Lausanne Instituteur primaire.

Institutrice primaire.

Maîtresse semi-enfantine.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Chabrey Instituteur ou institutrice primaire.

Château-d'Ex Maître de classe supérieure.

Instituteurs primaires.

Institutrices primaires.

Maîtresse semi-enfantine.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Chavannes p. Renens Institutrice primaire.

Maîtresse enfantine.

Entrée en fonctions : avril 1966.

Chavannes s/Moudon Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 12 avril 1966.

Chavornay Maître de classe supérieure.

Institutrices primaires.

Maîtresse ménagère.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Corsier-sur-Vevay Instituteur primaire pour la classe des Monts de Corsier. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Cossonay Maître de classe supérieure.

Crissier Instituteurs primaires.

Institutrice primaire.

Maîtresse enfantine.

Entrée en fonction : 18 avril 1966.

Dailens Instituteur primaire.

Denges Instituteur primaire.

Institutrice primaire.

Les candidats et candidates sont priés d'adresser un double de leur lettre de candidature à la commission scolaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Echallens (cercle ménager) Maîtresse ménagère. Entrée en fonctions : printemps 1966. Obligation d'habiter la commune. Les postulantes ne se présentent que sur convocation.

Ecoteaux-Maracon-La Rogivue (cercle scolaire) Institutrice primaire à Ecoteaux (degré inférieur et section enfantine).

Institutrice primaire à Maracon (degré intermédiaire).

Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Appartements à disposition.

Ecublens Maître de gymnastique.

Instituteur primaire.

Institutrice primaire.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966. S'adresser au président de la commission scolaire : M. J.-J. Teuscher.

- Essertines-sur-Rolle-St-Oyens** (cercle scolaire) Maîtresse semi-enfantine à Essertines. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Villa neuve indépendante, avec appartement moderne réservé à l'institutrice.
- Faug** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.
- Gland** Institutrices primaires.
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Maîtresse enfantine.
Entrée en fonctions : printemps 1966. Domicile obligatoire : Gland.
- Grancy** Maîtresse semi-enfantine. Entrée en fonctions : 12 avril 1966.
- Grandcour** Instituteur primaire.
Institutrice primaire.
Maîtresse semi-enfantine.
Entrée en fonctions : avril 1966.
- Grandson** Institutrice primaire (degré moyen). Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Grandvaux** Maîtresse semi-enfantine (classe du village). Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Granges-Marnand** Instituteur primaire.
Institutrice primaire.
Maîtresse enfantine.
Entrée en fonctions : 14 avril 1966. Obligation d'habiter sur le territoire de la commune.
- Gryon** Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 h.).
- La Sarraz** Instituteur primaire.
Institutrice primaire (évent. couple).
- La Tour-de-Peilz** Instituteur primaire.
Entrée en fonctions : 29 août 1966.
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
Les postulants sont priés d'informer la direction des écoles de leur candidature.
- Le Chenit** Instituteurs primaires.
Institutrices primaires.
- Le Mont-sur-Lausanne** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- L'Isle** Institutrice primaire.
- Lonay** Institutrice primaire.
Maîtresse semi-enfantine.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Les deux institutrices seront chargées des leçons de couture.
- Lussy-sur-Morges** Instituteur primaire. Appartement à disposition.
- Mont-la-Ville** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.
- Montprévèyres** Instituteur ou institutrice primaire.
- Montreux** Maître de classe à option commerciale (connaissance de l'allemand nécessaire ; indemnité communale spéciale).
Instituteurs primaires.
Institutrices primaires.
Maîtresses enfantines.
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Les candidats voudront bien adresser dès que possible leur curriculum vitae au directeur des Ecoles primaires de Montreux.
- Morges** Maître de classe de développement.
Instituteurs primaires.
Institutrices primaires.
Maîtresse semi-enfantine.
Maîtresse enfantine.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
Chaque candidat voudra bien, en même temps qu'il adresse sa lettre de postulation au Département, s'annoncer à la Commission scolaire de Morges.
- Morrens** Instituteur primaire.
Maîtresse semi-enfantine.
Entrée en fonctions : avril 1966.
- Moudon** Instituteurs primaires.
Institutrice primaire.
Maîtresse enfantine.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Neyruz-Villars-le-Comte** Instituteur primaire à Neyruz.
Institutrice primaire à Villars-le-Comte.
- Nyon** Instituteurs primaires.
Institutrices primaires.
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Ne se présenter que sur convocation. Les candidats et candidates sont priés de s'annoncer dès que possible à la direction de écoles primaires et de lui adresser directement les certificats et autres pièces.
- Ollon** Institutrice primaire à Ollon (village).
Institutrice primaire à Antagnes.
Maîtresse semi-enfantine à Villars-sur-Ollon.
- Orges** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Pailly** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.
- Palézieux** Instituteur primaire.
Institutrice primaire.
Maîtresse semi-enfantine.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Penthaz** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Payerne** Instituteurs primaires.
Institutrices primaires.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Pizy** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Obligation d'habiter l'appartement mis à disposition.
- Préverenges** Maîtresse semi-enfantine. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Prilly** Instituteurs primaires.
Institutrices primaires.
Maîtresses enfantines.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Les candidats et candidates sont priés d'informer immédiatement le directeur des écoles de leur postulation et de s'abstenir de toute autre démarche.
- Puidoux** Institutrice primaire.
Maîtresse semi-enfantine.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Renens** Instituteurs primaires.
Institutrices primaires.
Maîtresses enfantines.
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Obligation de résider à Renens. Les candidats et candidates voudront bien informer la direction des écoles de leur postulation.
- Rolle** Maîtresse de travaux à l'aiguille (poste itinérant ; actuellement 22 h. à l'école ménagère et école secondaire de Rolle, école primaire de Gilly, classe supérieure de Bursins). Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Romainmôtier** Instituteur primaire.
Institutrice primaire.
Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Obligation d'habiter la commune.

- Rougemont** Instituteur primaire à Rougemont.
 Instituteur primaire à Flendruz.
 Institutrice primaire à Rougemont.
 Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Possibilité de logement.
- Sainte-Croix** Maîtresses ménagères. Entrée en fonctions : avril 1966.
- Saint-Livres** Instituteur primaire.
 Institutrice primaire.
 Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Saint-Sulpice** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : avril 1966.
- Savigny** Maîtresse de travaux à l'aiguille avec coupe et confection à l'école ménagère. Poste à temps partiel — 16 heures hebdomadaires environ. Entrée en fonctions : avril 1966.
- Tartegnin** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Valeyres-sous-Rances** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : tout de suite.
- Vallorbe** Instituteur primaire.
 Institutrice primaire.
 Maîtresse enfantine.
 Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

- Vevey** Instituteurs primaires.
 Institutrices primaires.
 Maîtresse ménagère.
 Maîtresses enfantines.
 Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Villars-le-Grand** Instituteur primaire.
 Institutrice primaire.
 Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Villars-sous-Yens** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.
- Villeneuve** Maîtresse de classe de développement.
- Villette** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966. Appartement à disposition au collège.
- Vucherens** Instituteur primaire.
- Vuiteboeuf** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : début année scolaire 1966-1967.
- Yens-sur-Morges** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Appartement à disposition.
- Yverdon** Instituteurs primaires.
 Institutrices primaires.
 Maîtresses de travaux à l'aiguille.
 Entrée en fonctions : 18 avril 1966.
- Yvorne** Instituteur primaire.
 Institutrice primaire.
 Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

genève

Union des instituteurs genevois

Les membres des 3 sections de l'UIG sont convoqués en :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
 le **mercredi 16 février 1966**, à 17 heures, à la Salle des fêtes du **Buffet de la Gare de Cornavin** (entrée : passage Montbrillant).

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Cours de perfectionnement 1966.
3. Discussion et vote éventuel d'une résolution.
4. Communications du Comité central.
5. Rapport du président de la Commission de l'enseignement programmé.
6. Propositions individuelles.

UIG — Cotisation

Le trésorier de l'UIG remercie tous les membres qui ont payé à temps leurs cotisations pour 1965. Il prie instamment les retardataires de s'acquitter au plus vite de cette obligation car il aimerait boucler ses comptes pour l'exercice écoulé sans avoir à tirer l'oreille des négligents. A bon entendeur, salut !

Tribune libre...

David répond à Goliath...

L'actualité est balayée en Suisse par un courant d'air froid venant du nord à la rencontre d'une masse d'air humide et chaud soufflant du sud. D'où toutes ces précipitations verbales à propos du défi lancé le 17 janvier par le *Comité central de l'Association suisses des enseignants*.

Quel est donc ce comité ? Celui d'une association fantôme, puisqu'elle n'existe pas ! Il n'y a en effet que la SPR et le SLV chez nous. Aucune n'est habilitée à parler au nom de l'ensemble des enseignants de l'Helvétie. De sorte que, si le SLV s'est paré des plumes du paon, sa déclaration fracassante en faveur de l'introduction, dans toute la Suisse, du système prévoyant le début de l'année scolaire au printemps, doit être considérée comme nulle et non avenue.

Puisque l'ASE est un mythe, je ne comprends pas M. Da. C. qui, dans le « Journal de Genève » du 19 janvier, écrit : « Le Comité de l'Association suisse des enseignants est de tendance protestante et radicale : Berne et Zurich y font, en effet, la loi, la représentation au comité étant soumise au régime proportionnel... » Un journal d'information se devrait d'être mieux informé !

A la suite de la judicieuse mise au point de A. Veillon, président de la SPR, dans l'« Educateur » No 2-66, il est certain que Genève, en faveur de l'*Ecole romande*, de même que tous les autres cantons à régime scolaire autonome — Valais, Tessin, Fribourg-Ville, Nidwald, Obwald et une partie des Grisons — ainsi que ceux qui s'y acheminent — Vaud, Neuchâtel, Lucerne, Schwytz, Uri — ne tiendront pas compte des conseils rétrogrades du géant aux pieds d'argile qu'est l'ASE. D'ailleurs, il est oiseux de discuter des avantages et inconvénients de chaque système, du moment que seuls le *Liechtenstein* en Europe et le *Japon* dans le reste du monde font débuter leur année scolaire au printemps. La cause est entendue !

Le comble, c'est qu'une personnalité pédagogique de réputation mondiale comme notre *Robert Dottrens*, qui est libre sans doute de nous faire connaître son opinion, n'ait pas de meilleurs arguments à nous mettre sous la dent.

1. Comment peut-on réorganiser les classes en quelques jours alors que deux mois n'y suffisent qu'à peine ?
2. Vous dites, M. Dottrens, que les maîtres savent où ils

se sont arrêtés à la veille des vacances d'été et qu'ils pourront reprendre leur programme tel quel à la rentrée. Comme si, dans ce cas seulement, les élèves n'avaient rien oublié et n'avaient pas besoin d'une reprise en main ! La perte de temps — 3 à 4 semaines sur 39 — occasionnée par le régime actuel sera la même dans le régime que vous défendez — ou bien vous êtes sorcier.

3. Quant à la concurrence au seuil de l'apprentissage, elle n'existe plus, vous le reconnaissez vous-même.
4. Enfin, entre la fin des études secondaires et la rentrée universitaire, il s'écoule près de 4 mois. Cela ne suffit-il pas aux futurs étudiants pour s'y préparer ?

E. F.

Les propos du sans-grade (Tribune libre)

Etre fatigué ou en avoir marre ?

Je ne sais pourquoi, aujourd'hui, me revient en mémoire, insistante comme une rengaine, la merveilleuse intervention de *Flambeau* dans *L'Aiglon*. On se souvient que, dans la pièce d'Edmond Rostand, le maréchal Marmont avoue avoir trahi l'Empereur parce que, dit-il, « à la fin nous étions trop fatigués ». A ce moment surgit un laquais qui, d'une voix de tonnerre, s'écrie : « Et nous ? ». Ce laquais se révèle être un ancien grognard ; je ne puis m'empêcher, aujourd'hui, de le comparer à nous autres instituteurs. Flambeau, le grognard, « ne s'est battu que pour la gloire, et pour des prunes. » Bon sang, que faisons-nous d'autre ? Evidemment, la gloire est modeste... mais les prunes sont grosses !

« Et nous, les petits, les obscurs, les sans-grade »... (vus d'en haut, du siège d'un député, par exemple, ne sommes-nous pas des sans-grade ?)

« Nous qui marchions fourbus, blessés, crottés, malades, sans espoir de duchés ni de dotations »...

(C'est vrai, ça, quels espoirs avons-nous ?)

« Nous qui marchions toujours et jamais n'avancions »... (instituteur, mon frère, n'as-tu pas parfois cette impression à la fin d'une de tes éreintantes journées ?)

« Trop simples et trop gueux pour que l'espoir nous
[berne

De ce fameux bâton qu'on a dans sa giberne ?...

(et moi, j'en connais qui l'attendent quand même, le bâton d'inspecteur !)

« Nous cessions de marcher (...)

Que pour nous battre, — et de nous battre un contre
[quatre

Que pour marcher, — et de marcher que pour nous
[battre »...

(pour marcher, ça, nous marchons ! Mais pour nous battre, savons-nous réellement encore nous battre ?)

« Marchant et nous battant, maigres, nus, noirs et
[gais...

Nous, nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués ? »

(maigres, pas tous ; nus, rarement ; noirs, même pas le samedi soir ; gais, pas assez ; mais, fatigués, ah ! ça oui, fatigués, nous le sommes. Cependant, comme pour tous les sans-grade, on ne veut pas le savoir.)

Moi, aujourd'hui, je me sens solidaire de Flambeau, ce grognard dont j'envie la vaillance. Et je pense particulièrement à notre revalorisation morale, pour laquelle je veux me battre (à un contre quatre, ou quatre

cents ou quatre mille !) parce que je suis fatigué et que j'en ai marre.

J'en ai marre d'entendre critiquer notre profession par tous les paltoquets de la république. Je suis fatigué d'entendre les plaintes de parents qui ne savent plus prendre leurs responsabilités. Fatigué ? Marre ? J'en ai marre d'être fatigué...

Pas vous ?

Le sans-grade.

La Servante d'Evolène à l'Echo de Vernier

A l'occasion de son 45^e anniversaire, l'« Echo de Vernier » a donné samedi soir sa première représentation de « La Servante d'Evolène » devant une salle comble et sous le charme, dès le début du spectacle.

Tout contribua à cet enchantement : le drame dépouillé d'artifice, les décors dont la tonalité créait l'ambiance angoissante, le jeu sobre des acteurs, les chœurs de Doret, dont le lyrisme baignait l'action. Ainsi le cantique :

« Seigneur, dans votre main
Vous tenez l'âme humaine.
Ce n'est qu'une humble graine
Dans le vent du matin. »

condensait-il toute la philosophie du drame éternel de la vie, où se nouent et se dénouent sans cesse les liens mêlés de la mort, de l'amour et de la foi. Ce que l'« Echo de Vernier » a réussi, c'est une véritable recreation, non du sous-Mézière.

« La Servante d'Evolène », c'est l'« Alceste » d'Euripide transposé par Morax de l'antique au chrétien, du mythe grec à la légende alpestre, de la royauté au peuple. Les personnages humains ont beau changer de condition et de cadre, la mort, l'amour demeurent étrangement les mêmes.

Les décors de J.-Ch. Cornioley et ses collaborateurs, véritable puzzle d'agrandissements photographiques évoquent Evolène avec une telle présence que nous y sommes en chair et en os comme des témoins du drame, du nôtre.

Les acteurs, grâce à l'originale et intelligente mise en scène de René Habib, ont joué leur rôle avec une vérité émouvante parce que sans fard. Que de moments périlleux ils ont ainsi franchis victorieusement à travers leur jeu d'un naturel poignant ! Anne-Marie Tochon et Catherine, la servante d'Evolène, et Claude Goy-Antonin, son fougueux fiancé, ainsi qu'Andrée Thomas-Philomène-la-Mort ont su maîtriser leurs personnages à la perfection. Les autres ont été incarnés avec un talent égal. J'eus préféré un saint Théodule non d'apparat, mais en saint François, car la voix grave et chaude de Charles Pellet eût merveilleusement exprimé la foi, qui se passe de déguisement.

En un mot : bravo ! aux 19 acteurs de l'« Echo », qui n'ont pas travaillé en vain pendant une année ; à leur remarquable metteur en scène René Habib, aux 40 choristes stylés à merveille par le musicien qu'est Charles Held. Un vœu : que tout le corps enseignant de Genève ne manque pas d'applaudir « La Servante d'Evolène » : il rendra ainsi un hommage mérité au meilleur groupe théâtral d'amateurs de notre petite république fron-deuse, tout en savourant quelques heures de beauté, d'émotion.

E. F.

neuchâtel

Comité central

Séance du 13 janvier 1966 à Neuchâtel. Présidence : M. Jaquet.

Le procès-verbal de la séance du 9.12.1965 est lu et approuvé. Le délégué au Vorort du groupe des enseignants VPOD est désigné en la personne de G. Philipin, de Peseux.

Leçons de 45 minutes. On se souvient qu'à la Triennale du Locle, l'assemblée avait voté une résolution demandant l'extension du régime de la leçon de 45 minutes au degré primaire. Dans sa réponse, le Département de l'instruction publique nous fait savoir que cette question sera étudiée lorsque la réforme sera en place. En attendant, le CC appuyera les démarches dans ce sens que fera M. Dubois, directeur de l'Ecole préprofessionnelle de La Chaux-de-Fonds.

Obtention du BESI. Le mode de formation des candidats au BESI fera l'objet d'une étude ultérieure.

Roi vagabond. Après les gestes généreux du Département de l'instruction publique et de la commune du Locle, le comité du fonds spécial a décidé d'allouer une somme de 1000 francs au fonds culturel, pour aider à couvrir le déficit du jeu scénique créé à la Triennale du Locle. Merci à ces collègues.

L'assemblée des délégués aura lieu à Neuchâtel le 3 ou le 10 mars 1966.

L'assemblée générale annuelle se tiendra à La Chaux-de-Fonds le 12 ou le 19 mars. Si l'une de ces dates venait à coïncider avec une manifestation importante, les collègues qui en auraient connaissance sont priés de le faire savoir au plus vite à Marcel Jaquet. En plus de l'ordre du jour statutaire, le CC présentera les rapports sur les classes préprofessionnelles et sur la revalorisation des traitements. Une discussion sur la politique générale de la SPN sera ouverte.

Revalorisation. Les propositions préparées par le secrétariat fédératif VPOD et sanctionnées par le Cartel ont été adressées au Conseil d'Etat.

Fonds culturel. Afin d'alimenter ce fonds de façon régulière, et en accord avec l'article 2 de son règlement, il est proposé de prélever 1 franc par membre sur la cotisation ordinaire. L'assemblée des délégués aura à se prononcer à ce sujet. Le fonds spécial serait prêt à accorder des subsides occasionnels pour autant que des demandes circonstanciées lui soient adressées.

Divers. Le problème de la répartition des élèves dans les classes de fin de scolarité ou en 4e préprofes-

sionnelle sera à reprendre systématiquement dans le cadre de la politique générale de la SPN. Il serait souhaitable que seuls les élèves ayant suivi les classes sans doubler, ou qui désirent accomplir une 10e année de scolarité devraient avoir accès à la 4e préprofessionnelle. Afin d'encourager les élèves à parcourir le cycle complet, un certificat pourrait être délivré à la fin de la 4e.

Rectifications. Dans le dernier compte rendu du CC à propos du film du centenaire, il est dit que **deux copies** seront remises à la SPN. Il s'agit, bien entendu, de **deux bobines**, soit une copie du film.

L'adresse du caissier central SPN, M. Marc-Antoine Grandjean, est : **Les Addoz 48, 2017 Boudry**, et non rue Louis-Favre comme indiqué par erreur.

Avant le Grand Conseil. A l'ordre du jour de la session extraordinaire du 14 février figurent deux motions qui nous intéressent.

1. Au point 16, motion André Sandoz et consorts demandant la suppression du référendum financier obligatoire. Cette motion, déposée le 26 juin 1961, s'était vu refuser la clause d'urgence.

2. Au point 40, motion Henri Verdon et consorts, demandant au Conseil d'Etat de présenter des propositions propres à revaloriser moralement et matériellement la fonction publique enseignante.

Bienvenue à Mlle Josiane Fahrny, institutrice à La Chaux-de-Fonds qui vient de demander son adhésion à la SPN/VPOD. Bienvenue également à Mme Marguerite Ruedin-Girod, institutrice et à M. Jonny Jeanneret, instituteur, tous deux à Cressier, qui viennent d'entrer dans la SPN.

Saint-Blaise et son école. C'est le titre de l'exposition qui s'est ouverte le 2 février au collège de St-Blaise et qui durera jusqu'au 6. Elle se situe dans le cadre des manifestations de la fête du saint patron de la coquette cité neuchâteloise. Préparée par la commission scolaire et les membres du corps enseignant, elle comprend divers secteurs : Département de l'instruction publique, commission scolaire, réforme de l'enseignement, futur centre scolaire, matières enseignées, etc.

Nous invitons les collègues qui le peuvent à visiter cette exposition.

G. B.

jura bernois

LE RAPPORT DE 1965 LE PROUVE : L'ŒUVRE DES OFFICES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DU JURA EST DE PLUS EN PLUS APPRÉCIÉE

L'année vient à peine de s'ouvrir et l'Office d'orientation professionnelle du Jura-Sud, avec siège à Tavannes, vient déjà de publier son rapport d'activité 1965. Il est certainement le premier organisme officiel à faire preuve d'une telle promptitude ; ce peut être aussi un premier signe de sa vitalité. M. Cetlin, directeur, et ses collaborateurs, tiennent à repartir dans un nouvel exercice après avoir pu tirer toutes les leçons possibles qui se dégagent du bilan de leur activité antérieure ; ils sont sûrs, ainsi, de s'appuyer sur des bases solides et sérieuses.

Découvrir les professions et se découvrir soi-même

L'orientation scolaire et professionnelle, qui est un instrument de promotion sociale, tend à devenir un processus continu, c'est-à-dire qu'en partant de l'orientation scolaire, qui se passe dans le cadre de l'école, dans les deux années terminales surtout, on parvient insensiblement à l'orientation professionnelle proprement dite, laquelle aboutit pleinement au but fixé lorsque l'adolescent qui est parvenu à se découvrir lui-même est capable de s'engager dans telle ou telle direction professionnelle.

Il appartient donc à l'école, au monde du travail et aux animateurs de l'orientation continue que sont les orienteurs professionnels de créer un terrain qui fa-

vorise l'épanouissement progressif des jeunes gens afin que les décisions prises à chaque carrefour important de la vie en matière d'orientation scolaire et professionnelle ne soient pas des suites hasardeuses, mais des suites logiques mûrement réfléchies.

Plutôt que d'orientation, il faudrait donc davantage parler d'information professionnelle. L'enfant doit d'abord découvrir le monde du travail et ses problèmes généraux. Ainsi, s'il n'a jamais eu de contacts avec une entreprise, avec son organisation et sa hiérarchie sociale, il ne se représente que difficilement l'horaire habituel de travail et l'atmosphère qui règne dans la maison. L'introduire dans ce monde adulte, c'est donc faire progresser beaucoup sa maturité professionnelle.

L'enfant doit en outre connaître le contenu des principales professions, leurs exigences, les satisfactions qu'elles peuvent procurer, les voies de formation. Par un contact direct, le plus direct possible, avec les professions, il pourra choisir telle ou telle voie en connaissance de cause.

Mais, tout en explorant les diverses professions, l'enfant doit se découvrir lui-même, car le choix est une adaptation. Il pourra prendre conscience de sa propre personnalité par une étude de ses goûts et de ses intérêts, par la recherche de tout ce qui lui a provoqué une réelle satisfaction. Petit à petit, l'enfant verra apparaître une certaine conception de lui-même, sa position dans le monde du travail se précisera. Lorsqu'il aura reçu les principes généraux d'appréciation, le choix d'un métier s'avérera finalement impératif, définitif.

L'information professionnelle doit favoriser la maturation de l'élève dans le but de rendre son choix professionnel plus conscient et plus réfléchi. La collaboration de l'orienteur et du corps enseignant se fonde sur un objectif commun : permettre à l'élève de choisir en connaissance de cause.

Des chiffres qui parlent

L'Office d'orientation professionnelle de Tavannes couvre une grande région puisqu'il englobe les districts de Moutier et de Courtelary, prochainement peut-être celui des Franches-Montagnes.

Son action principale comprend l'information qui se fait par des visites dans les différentes écoles et les consultations qui se donnent à Tavannes même. En 1965, 638 écoliers ont assisté et participé aux séances d'information lors des visites de 29 écoles primaires et de 6 écoles secondaires. Dès cette année, l'office pense pouvoir visiter toutes les classes terminales au moins une fois par an, éventuellement deux fois dès 1967. L'introduction de l'information professionnelle dans les petites classes, notamment dans les classes uniques, paraît assez difficile. Pourtant, comme 21 % des élèves des écoles primaires fréquentent justement des classes uniques, il apparaît que la collaboration avec le corps enseignant est une nécessité absolue si l'on veut toucher tous les enfants.

498 cas ont été examinés directement par l'office, dont 313 à Tavannes même. Dans ce dernier chiffre, 250 garçons et filles étaient des jeunes gens libérés de l'école dans l'année et 26 des jeunes gens encore en âge de scolarité (8e année). 34,5 % des écoliers qui quitteront l'école en mars 1966 ont fait appel aux services de l'office, d'autres le feront encore jusqu'en mars prochain.

Bien que le nombre des élèves encore astreints à la scolarité soit relativement faible, il est heureux de constater qu'il s'est accru. En outre, les parents des

écoliers accomplissant leur dernière année scolaire ont inscrit leurs enfants plus tôt que les années précédentes. C'est là certainement les premiers fruits de l'information que l'office a cherché à répandre.

Un autre point réjouissant consiste dans le fait que, de plus en plus, les consultants se présentent à l'orientation professionnelle sans aucune pression de l'extérieur, notamment l'obligation de subir l'examen par les industries et certaines écoles ; ils viennent librement, ce qui constitue de meilleures conditions d'examen.

Des tâches multiples

Si informations et consultations forment les tâches principales de l'office, elles se doublent de nombreuses autres activités qui rendent véritablement son œuvre énorme. Ouvert en 1963, l'Office d'orientation professionnelle de Tavannes, après deux ans d'expérience dans la région du Jura-Sud, a fait appel à la collaboration du corps enseignant, après avoir pris contact avec les inspecteurs scolaires et la commission jurassienne des cours de perfectionnement. En mai 1965, des séminaires d'information scolaire et professionnelle ont été organisés séparément dans cinq districts du Jura, réunissant 216 membres du corps enseignant. De larges échanges de vue ont eu lieu qui ont permis d'exprimer des vœux, des propositions concrètes, qui ont permis également de jeter les bases d'une collaboration future. Un pas considérable a été ainsi franchi.

La rédaction d'un guide intitulé « Information scolaire et professionnelle » a pris de longs mois de travail. Il est actuellement sorti de presse et a été remis à de nombreux membres du corps enseignant et des autorités civiles et religieuses. Il a rencontré partout un chaleureux accueil et a été apprécié à sa juste valeur.

Pour être complet, il faudrait encore citer le travail nécessité par les placements et les stages des consultants, par les bourses d'apprentissage également — leur montant total accordé en 1965 a atteint 87 519 francs — par l'étude de diverses questions psychologiques et intellectuelles, etc.

L'énumération de ces multiples activités suffit à démontrer que l'orientation n'est pas une opération instantanée, qui résultera de l'application de tests magiques et sans appel. C'est une préparation progressive, coopérative, de tous les intéressés : adolescents, parents, maîtres, conseillers d'orientation, psychologues, médecins.

Si chacun de ces intéressés se doit d'agir le plus efficacement possible dans sa sphère d'activité, le rapport que vient de publier l'Office d'orientation professionnelle de Tavannes prouve que cet organisme spécialisé a, quant à lui, parfaitement rempli sa tâche et qu'il est prêt, à l'avenir, à tout mettre en œuvre pour renforcer son efficacité et parfaire sa mission.

A. F.

Rectification

Dans le compte rendu de l'assemblée générale des maîtres de classes uniques que nous avons publié à la fin de l'année dernière s'est glissée une erreur.

En effet, les maîtres de classes uniques n'ont pas travaillé à la révision de la grammaire du degré inférieur, mais à l'édition d'un cahier de révision grammaticale utilisable en 2e et 3e année. Ce cahier propose une page d'exercices pour chaque notion étudiée dans le manuel de 3e année « Rayons de soleil ». La page est munie de la mention « Nombre de points obtenus sur... » et elle est destinée à être visée par les parents (système Livrets de calcul Cuisenaire). Dont acte.

A. F.

Deuils dans la section de Moutier

Deux jours consécutifs sont décédés prématurément deux membres de la section SIB du district de Moutier. On apprit tout d'abord avec stupeur la mort de Mme Jeanne Romy, née Langel, institutrice à Sorvilier, épouse du maire de ce village et mère de cinq enfants.

Mme Romy était née à Courtelary en 1920. Après avoir suivi l'Ecole secondaire de St-Imier, elle était entrée à l'Ecole normale de Delémont où elle obtint son diplôme en 1941. Après un stage à l'orphelinat de Courtelary, elle fut nommée institutrice à Sorvilier où elle fonda son foyer. En 1947, à cause de ses charges de famille, elle se démit de son poste, mais le reprit en automne 1964, après avoir effectué divers remplacements dans les villages voisins. Bonne maman, dans sa famille comme à l'école, Mme Romy était appréciée de toute la communauté qui tint d'ailleurs à lui faire des obsèques fort émouvantes ; tout le village s'unit véritablement pour rendre un dernier hommage à son institutrice si brutalement enlevée.

Bien que l'on ait su que M. Charles Maurer, ancien directeur de l'Ecole secondaire communautaire de Malleray-Bévilard, soit atteint depuis plusieurs années dans sa santé, sa mort soudaine, à l'âge de 50 ans seulement, a aussi été une douloureuse surprise. Né à St-Imier, le défunt avait passé sa jeunesse à Bienne où il avait obtenu sa maturité, avant de fréquenter l'Université de Berne en vue de l'obtention du brevet secondaire. Il enseigna à Malleray durant une vingtaine d'années où l'on se plaisait à reconnaître ses mérites de mathématicien. Au printemps dernier, se sentant malade, il remettait sa démission de directeur de l'Ecole secondaire où il avait succédé à M. Robert Simon. Malgré une période de repos passée au Tessin et tous les soins dont il fut entouré, Charles Maurer ne put surmonter l'affection qui le minait. Nous présentons à son épouse et à sa fille, ainsi qu'à M. Romy et à ses enfants, nos très sincères condoléances.

Des subsides inattendus

Le Conseil communal de Delémont a eu la grande surprise de prendre connaissance d'une lettre de la Direction de l'Economie publique l'informant que le subside cantonal pour la construction de l'Ecole professionnelle serait porté de 100 000 fr. à 553 900 fr., ce qui contribuera largement à diminuer l'emprunt qui a été contracté et à alléger ainsi les finances communales. Cette largesse inattendue est due aux nouvelles prescriptions de la loi fédérale sur la formation professionnelle ; l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, en fixant les subventions fédérales, a demandé au canton d'augmenter le subside qu'il avait prévu pour qu'il atteigne le 18 % des dépenses déterminantes.

Assemblée de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

La Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire a tenu son assemblée générale annuelle à Moutier le samedi 22 janvier, en présence d'une trentaine de membres. M. Marcel Turberg, de Delémont, président en charge, a salué les personnalités présentes, particulièrement MM. Berberat, Joset et Pétermann, inspecteurs, MM. Guéniat et Tschoumy, directeurs des Ecoles normales, MM. Hänni, Hofmann et Friedli, président, secrétaire et caissier de la Société cantonale de travaux manuels.

Le rapport d'activité 1965 releva spécialement l'organisation de huit cours qui obtinrent tous un grand succès :

Cours pour l'enseignement du travail sur métal, à Bienne, direction M. Roger Droz, maître à l'Ecole normale de Porrentruy, du 12 juillet au 7 août, 10 participants.

Cours de physique, introduction à l'utilisation du matériel Phywe, à Porrentruy, direction M. J.-C. Bouvier, professeur, 10 participants.

Cours Matex, introduction à l'utilisation du matériel expérimental (armoire vaudoise) à Delémont, direction M. Eric Laurent, préposé à la recherche et à l'information pédagogique du canton de Neuchâtel, les 19 et 20 mai, 10 participants.

Cours de photographie, à Tavannes, direction M. Marcel Farron, maître secondaire à Tavannes, du 27 septembre au 1er octobre, 16 participants.

Ecole active au degré inférieur, à Delémont, direction Mlles Alice Marcet et Geneviève Turberg, maîtresses froebeliennes, du 23 au 28 avril, 14 participantes.

Enseignement de la rédaction, à Delémont, direction M. Pierre Henry, maître d'application à Porrentruy, les 6 et 7 octobre, 23 participants.

Cours de dessin, à Delémont, direction M. Pierre Borel, maître de dessin à Neuchâtel, du 5 au 10 avril, 18 participants.

Introduction à l'utilisation des nombres en couleurs, à Courtelary, direction Mlle Marguerite Broquet, maîtresse d'application à Delémont, les 25 et 26 mai et 15 et 16 juin, 42 participants.

Deux autres cours sur l'école active au degré supérieur et le perfectionnement pour l'utilisation des nombres en couleurs, qui avaient pourtant recueilli un nombre suffisant d'inscriptions, n'ont pu être donnés pour des questions de date. Le président tint à relever que certains collègues s'inscrivent mais ne se présentent pas à l'entrée du cours ; des sanctions ont même dû être prises lors d'un cours. En outre, deux cours de français ont été donnés à Porrentruy et à Courtemelon à l'intention de collègues de l'ancien canton.

Les comptes, présentés par M. Philippe Domon, instituteur à Séprais, ont dénoté un bénéfice de plus de 300 fr., qui fait passer la fortune à près de 3300 fr. MM. François Joset, instituteur retraité, et Willy Béguelin, maître d'application, furent désignés comme vérificateurs des comptes. Les cotisations ne varient pas, elles demeurent à 2 fr. pour les membres jurassiens et à 10 fr. pour ceux qui appartiennent aussi à la Société suisse. L'effectif de la Société jurassienne est réjouissant puisqu'il atteint 280 membres.

Aucune démission n'ayant été présentée, le comité a été réélu en bloc et se compose ainsi : MM. Marcel Turberg, président ; André Aubry, de Courtételle, secrétaire ; Philippe Domon, le Séprais, caissier ; Albert Berberat, inspecteur scolaire à Bienne, Pierre Crélerot, de Cormoret, Charles Moritz, de St-Ursanne, et Georges Varrin, du Bémont, assesseurs. Il incombera particulièrement à M. André Aubry d'organiser les cours 1966, dont la liste paraîtra prochainement, avec détails.

Une large discussion fut engagée à propos du programme de cette année. M. Berberat, inspecteur, président des cours de perfectionnement, exposa ce qui est envisagé pour la formation des maîtres appelés à enseigner l'allemand aux degrés moyen et supérieur. M. Guéniat annonça que l'on étudiait actuellement la possibilité de former, à l'Ecole normale, des maîtres de dessin technique ; il releva en outre l'utilité des laboratoires de langues et recommanda l'emploi des moyens

audio-visuels. M. Pétermann émit le vœu que les cours soient à l'avenir organisés pendant les périodes de vacances.

Il a été prévu les cours suivants pour 1966 : cartonnage, 4 semaines, à Delémont ou Porrentruy ; menuiserie, 4 semaines, à Bienne ; grammaire et lecture (suite du cours de rédaction) ; dessin technique, une semaine ; travail du rotin, une semaine ; étude du milieu ; règle à calcul ; nombres en couleurs.

Après que M. Rudolf Hänni, instituteur à Berne et président de la Société cantonale, ait apporté les vœux de son association, M. Vincent Airoidi, garde-chasse à Delémont, fit une causerie accompagnée de clichés sur la protection de la nature. Il démontra la nécessité de lutter contre la pollution des eaux et de la protection de la flore des forêts. M. Airoidi fut vivement applaudi pour sa conférence.

Assemblée du Comité général de la SPJ

Le Comité de la SPJ a tenu séance à Tavannes sous

la présidence de M. Marcel Farron pour fixer notamment la date de la prochaine assemblée du Comité général SPJ et en arrêter l'ordre du jour.

L'assemblée se tiendra à Moutier le samedi 19 février, à 14 h. 15. L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du président SPJ.
3. Comptes SPJ 1965.
4. Centre d'information pédagogique a) rapport d'activité ; b) comptes.
5. Fonds du Centenaire ; a) EN Porrentruy ; b) EN Delémont.
6. Budget SPJ.
7. Propositions éventuelles des sections.
8. Divers et imprévus. A. F.

divers



Groupe romand du corps enseignant pour la gymnastique respiratoire

A quelques semaines du printemps annonciateur du bourgeonnement des arbres, du retour des hirondelles et des vacances scolaires, nous voulons communiquer, sans tarder, aux adeptes anciens et nouveaux d'une gymnastique respiratoire rénovatrice quelques renseignements préliminaires relatifs à notre activité en général et aux cours de Pâques 1966 en particulier.

En octobre 1964, lors de l'Expo à Lausanne, des centaines de spectateurs ont pu apprécier et admirer sur la scène du Théâtre des Loisirs des émules choisis de la méthode Klara Wolf, venus évoluer et démontrer par leurs mouvements esthétiques, leurs gestes rythmés, la valeur et la beauté d'un enseignement, d'une méthode de vie qui a fait ses preuves.

Depuis lors, on a assisté à un foisonnement de cours d'entraînement en divers points de notre petit pays, on a publié dans nos périodiques culturels des articles nombreux sur la question, prônant des méthodes et des pratiques plus ou moins inspirées de conceptions étrangères à notre façon de vivre et de penser. Nous voulons discerner dans cette recrudescence d'intérêt un besoin profond de réagir contre les tendances actuelles de notre société qui soumettent l'homme et la femme, à une tension constante et les tiennent en état d'alerte continu, que ce soit dans l'exercice de leur profession ou même pendant leurs loisirs.

L'homme d'aujourd'hui cherche à tout prix à s'évader. Il le fait plus ou moins bien et souvent par des moyens discutables : ainsi cette propension des jeunes pour l'atmosphère des bars ! Il y a mieux en fait de distractions et en des endroits plus sains où il est possible de retrouver son équilibre nerveux, de répondre à son goût pour des loisirs bénéfiques où l'occasion s'offre de découvrir ses forces et de les déployer au service d'un idéal dans un contact vivifiant avec la nature.

Vivre sain pour garder intact le capital précieux que constitue notre santé et jouir pleinement de la vie, tel est le précepte qui nous inspire.

C'est pourquoi, nous poursuivons avec une ferme conviction notre propagande en faveur d'une méthode qui nous offre toutes les garanties susceptibles de maintenir notre potentiel vital, de lui donner l'occasion de s'épanouir afin de pouvoir affronter victorieusement tous les obstacles de notre temps.

Retrouver en soi la respiration est le but ultime de notre action. Par la connaissance d'une technique simple et quelque persévérance, on peut sans trêve œuvrer dans son métier, en rechargeant constamment ses accumulateurs d'énergie.

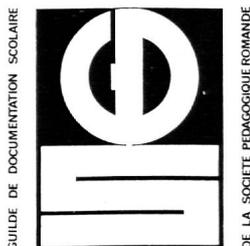
Un dernier point : signalons un changement important qui survient ce printemps. Nos deux cours, en français et en allemand, auront lieu dans un site admirable, au bord du lac de Thoune, soit à Aeschi sur Spiez, dans des conditions de confort plus favorables que celles que pouvait nous offrir le Kurhaus de Richenthal, auquel nous restons attachés à cause de l'esprit familial et communautaire qui y régnait d'année en année. A Aeschi, outre les possibilités d'excursions variées, on trouvera à l'Hôtel Blümlisalp, chambres avec eau chaude, éventuellement salles de bains ou douche et locaux spacieux disponibles suivant les exigences de nos thérapeutiques (compresses chaudes, etc.) On annonce de plus la participation de conférenciers-praticiens, spécialistes en biologie et de la question des tissus conjonctifs.

Nous regrettons seulement, que par suite des dates imposées par le calendrier, il ne nous soit loisible de ne prévoir qu'un cours en français de 5 jours et un autre en allemand de 6 jours, respectivement du 12 au 17 avril et du 17 au 23 avril.

Veillez d'ores et déjà prendre note de ces dates et réserver ces quelques jours de vos vacances, lesquels vous apporteront un double bénéfice et vous permettront de repartir allègrement pour une nouvelle année scolaire avec toutes les chances de succès.

N.B. — La circulaire habituelle donnant tous détails paraîtra ultérieurement.

Max Diacon, 2003 Neuchâtel.



Guilde de documentation de la SPR

L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

3 nouvelles publications sont à la disposition de tous nos collègues

La plus importante jusqu'à ce jour :

N° 165 **EXERCICES DE VOCABULAIRE** par D. Massarenti 240 pages
destinés au degré supérieur et plus particulièrement aux classes terminales (prix 6 fr. 50)

Ces exercices ont été expérimentés dans plusieurs classes, avant l'impression ; les élèves se sont montrés enchantés du travail de recherche qui leur est proposé. Chaque chapitre contient 21 schémas d'exercices ingénieux, les plus difficiles composés en caractères italiques.

La Guilde est heureuse de pouvoir offrir un ouvrage de cette qualité ; des directions d'école ont déjà décidé d'en pourvoir des classes entières et nous ont adressé des commandes collectives.

De **Violette Giddey**, une **HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE** (prix 5 fr.)

En 138 pages, ce livre résume l'évolution des idées qui ont inspiré la pédagogie au cours des siècles. En une langue claire, il dit l'essentiel de ce que tout éducateur doit savoir s'il veut prendre conscience de la nécessité des idées générales pour diriger son activité.

MATHÉMATIQUE ACTUELLE (prix 3 fr. 30), par L. Addor, Th. Bernet, M. Fluckiger, J.-P. Isler.

Plus de 800 exemplaires ont déjà été souscrits ; ils seront envoyés à fin janvier - début février à ceux qui les ont commandés.

Quelques publications signalées à l'attention de nos collègues :

- N° 86 Epreuves proposées aux examens d'admission en classe supérieure. Brochure : 1 fr.
- N° 158 150 poèmes choisis (11 à 15 ans), 3 fr. 80.
- N° 152 36 fiches : allemand, thèmes et versions, 1 fr. 80.
- N° 102 124 fiches d'orthographe (degrés moyen et supérieur), 4 fr. 20.
- N° 88 Cahier de calcul mental (degré supérieur), Perret et Oberli, 1 fr.
- N° 68 Dictées pour les tout petits, 1 fr.
- N° 154 56 fiches de calcul pour la 2e année, 3 fr.
- N° 89 Cahier de calcul (les 2 premières années), 1 fr. 20.
- N° 159 Fiches de problèmes (2e année), 1 fr. 50.

Papeterie St-Laurent

Charles Krieger

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Rue Saint-Laurent 23

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation


SIEMENS

Appareil d'alimentation universel

La maison Siemens vous offre sa grande expérience dans la fabrication d'appareils d'alimentation universels modernes, avec transformateurs réglables et redresseurs au sélénium. Ils conviennent particulièrement bien à l'enseignement pratique en physique et en chimie.

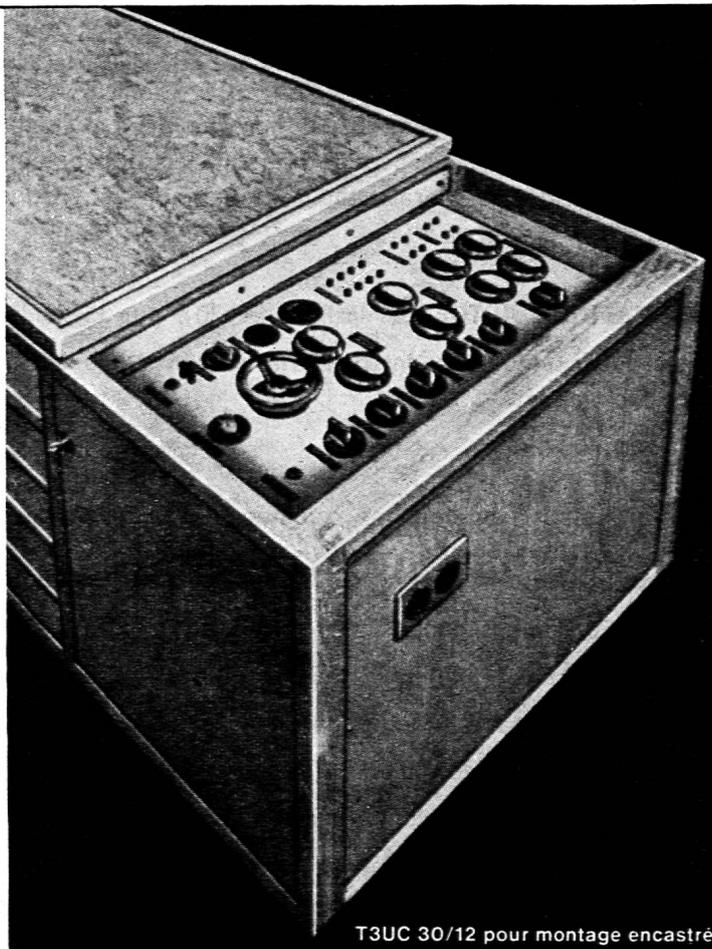
Notre type normalisé est approuvé par l'ASE et recommandé par la Commission d'appareils de l'Association suisse du corps enseignant pour les écoles primaires, secondaires et supérieures.

Des appareils en exécution transportable, mobile ou fixe sont livrable immédiatement du stock.

Sur demande, nous vous établirons volontiers une offre accompagnée d'une liste de références et de prospectus.

Nos spécialistes restent toujours à votre disposition.

S. A. DES PRODUITS
ELECTROTECHNIQUES SIEMENS
Lausanne, chemin de Mornex 1
Tél. 021 22 06 75



T3UC 30/12 pour montage encastré

partie pédagogique

Le drame du matériel scolaire au Ruanda

Le Dr A. Lindt, ambassadeur et délégué à la coopération technique, lance un pressant appel à l'aide :

Il manque avant tout :
des crayons, des ardoises, des « touches », des craies, des porte-plumes et des plumes, de l'encre, des cahiers, des feuilles de papier à écrire et à dessin de toute nature.

Saisi de cet appel, le Comité central du Schweizerischer Lehrerverein s'adresse à son tour

aux écoliers et aux maîtres,
aux dépositaires et aux bureaux de fournitures scolaires,
aux fabricants et fournisseurs de matériel scolaire.

Il s'agit d'une part de réunir les dons des élèves et, d'autre part, de rassembler les stocks de matériel inutilisés ou démodés épars dans les dépôts, les armoires, les galetas, etc.

Le Service de la Coopération technique se chargera de l'expédition et de la distribution aux écoles du Ruanda. Il suffit donc d'envoyer le matériel recueilli à l'adresse suivante :

Kehrli et Oeler
Entrepôt Weyermannshaus
Matériel pour le Ruanda
Weyermannstrasse 10
3000 Berne.

Les envois doivent parvenir entre le 17 et le 20 février prochains.

Emballage : Petits envois dans des cartons. Envois plus importants dans des caisses de bois garnies à l'intérieur de papier huilé.

Voici, pour situer l'entreprise et susciter la sympathie des élèves, deux témoignages d'un collègue suisse récemment rentré du Ruanda.

UNE ÉCOLE AU RUANDA

Pendant des années, comme directeur, j'ai visité des écoles ruandaises. J'y arrivais souvent après une longue marche sur des chemins glissants, à travers l'herbe mouillée et des bananeraies dégoulinantes. Les gosses, très pauvres mais proprement vêtus, dont quelques-uns avaient déjà fait plus de deux heures de marche, étaient déjà là. À huit heures frappant, ils couraient aux tambours pour annoncer l'entrée en classe. Chacun, dans son petit sac en écorce de bananier, a apporté son repas : haricots, manioc ou patates douces, car si les enfants ne mangent pas à midi, ils ont si faim et si sommeil dans l'après-midi que tout l'art du maître est vain.

En chantant un air entraînant, les enfants gagnent leur classe ; je dois tout d'abord moi-même m'habituer à l'obscurité du local ; les fenêtres sont trop petites, ou alors le toit arrive très bas pour protéger les murs de pieux de bois reliés entre eux par des lianes et des roseaux ; les interstices sont comblés par des pierres et de la terre. Je constate avec plaisir que les enfants ont

blanchi le local et même ont peint des ornements de terre rouge. Partout des tableaux didactiques sont suspendus aux parois. Je remarque que les élèves savent déjà lire couramment après six mois seulement d'enseignement ; mais l'écriture cloche pour nombre d'entre eux : « Quand recevrons-nous enfin des ardoises et des touches » demande le maître ; « Les enfants n'apprendront jamais à écrire convenablement avec ces cailloux blancs ». Je dois malheureusement lui avouer que, partout, le matériel scolaire est épuisé.

Pendant la récréation, je visite les bâtiments. Les maîtres me montrent avec fierté un nouveau local que les parents viennent de construire pour leurs enfants. Dommage que le budget de l'Etat soit presque épuisé (par les salaires des maîtres) et ne suffise plus pour acheter du matériel scolaire !

Plus tard, alors que les élèves les plus âgés continuent volontairement à étudier — ils ne peuvent pas faire leurs devoirs chez eux parce qu'ici, sous l'équateur, la nuit tombe à six heures et qu'il n'y a pas de lampe à la maison — je revois avec les maîtres leur tâche pédagogique et méthodologique, les encourage et prend congé d'eux pour arriver chez moi avant la nuit.

Et encore :

Depuis 1958, j'ai été presque sans interruption directeur d'école au Ruanda, jusqu'à ce qu'en septembre 1964 un instituteur africain soit apte à prendre ma relève.

Mais, pour se procurer le matériel scolaire, la jeune République du Ruanda éprouve depuis l'Indépendance d'énormes difficultés. Comment pourrait-il en être autrement dans un pays parmi les plus pauvres et aussi les plus peuplés d'Afrique ? Malgré des restrictions inévitables (chaque classe ne peut admettre que les élèves ayant l'âge exigé) et tous les efforts possibles, les réserves en matériel scolaire se sont épuisées. Les écoles primaires grignotent ce qui peut y avoir encore dans le bureau du directeur ou de l'inspecteur. Les enfants doivent écrire sur du carton élimé et froissé, avec des éclats d'ardoise ou de petits cailloux tendres. En octobre 1963, j'ai donné mon dernier crayon ! Aucun morceau de papier ou bloc-notes qui puisse être récupéré quelque part, et je ne sais vraiment pas comment les enfants peuvent encore apprendre à écrire. C'est navrant, avant tout pour les plus doués d'entre eux qui ne pourront jamais entrer à l'école secondaire parce qu'ils ne savent pas écrire lisiblement. Nos enfants suisses veulent-ils faire quelque chose pour leurs petits amis noirs du Ruanda ? Nous avons besoin de :

Crayons
Ardoises
Touches
Craies
Plumes
Encre
Cahiers.

Donc, à l'aide !

La lecture fouillée du mois...

Puisque examens il y a, il faut bien contrôler et entraîner un peu nos élèves à sauter l'obstacle. C'est pourquoi le Groupe de lecture vous propose, selon la tradition de février, un morceau traité dans le style « épreuve de collège » !

1. J'avais dans les huit ans. On attendait la messe de minuit et, pour
2. passer le temps, on grillait des châtaignes en buvant du cidre avec les
3. voisins. Vers les onze heures, ma mère me donnait quelques sous et m'en-
4. voyait acheter une orange et une demi-livre de chocolats mélangés.
5. — Et fais attention ! me disait-elle. Demande qu'on t'en donne à la crème
6. blanche. Ils sont bien meilleurs.
7. Je parlais comme pour une expédition, comme pour découvrir un nouveau
8. monde. Je courais, je volais. J'entends encore le claquement de mes sabots
9. sur les dalles de granit qui bordaient le trottoir. Ah ! dans l'air glacé,
10. quelle étrange ardeur !
11. La rue, si noire d'ordinaire, était illuminée. Les vitrines des épi-
12. ciers, des marchands de jouets, des cafés, étaient, parmi les masses d'om-
13. bre des maisons, comme autant d'abîmes de lumière. Je sautais de vitrine
14. en vitrine. Car on pense bien que je ne dilapidais pas sans réflexion cette
15. fortune que je serrais dans ma main fermée. Je réfléchissais, j'exami-
16. nais, je calculais. Mon trésor ne devait payer que la plus belle orange.
17. Je bondissais chez Fichepoil, courais chez Ealet, revenais encore chez
18. Fichepoil.
19. Je rentrais un peu avant minuit portant dans une main une admirable
20. orange enveloppée d'un papier de soie, dans l'autre, un sac de chocolats
21. à faveur rose. Alors c'était toujours la même cérémonie : je faisais le
22. tour de la société et distribuais à chacun un chocolat qu'il grignotait
23. du bout des dents, et c'était des cris quand quelqu'un avait découvert à
24. l'intérieur la fameuse crème blanche. Ma mère en pâissait d'envie.
25. Je regardais ma belle orange et voici ce qui, rituellement, arrivait :
26. ma mère la tirait de son papier de soie ; tous deux nous en admirions la
27. grosseur, la rondeur, l'éclat ; je prenais dans le buffet un de ces beaux
28. verres à pied en cristal qu'on achetait alors dans les foires, et comme il
29. y en avait deux ou trois, en ce temps-là, en Bretagne, dans presque toutes
30. les maisons ouvrières, mais dont, bien entendu, on ne se servait jamais
31. pour boire, je le renversais, le mettais à droite, au bout de la cheminée,
32. et ma mère posait dessus la belle orange. Pendant des mois, elle nous as-
33. surait par ses belles couleurs que le bonheur et la beauté étaient de ce
34. monde. Quelquefois je la palpais, la tâtais. Il m'arrivait d'insinuer qu'
35. elle serait bientôt trop mûre.
36. — Attendons encore ! répondait ma mère. Quand nous l'aurons mangée, qu'est-
37. ce qui nous restera ?
38. Nous attendions. En avril ou en mai, il fallait la jeter, parce qu'
39. elle était gâtée. Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais mangé l'orange de
40. Noël.

D'après Jean Guéhenno — Changer la vie.
La Guilde du Livre, Lausanne.

VOCABULAIRE

- L. 7. Je parlais comme pour **une expédition** : — comme pour envoyer un cadeau — comme pour admirer un bel étalage — comme pour faire un grand voyage — comme pour faire des emplettes.
- L. 10. **L'ardeur**, ici, c'est : la chaleur — l'enthousiasme — la course — l'expédition — la résonnance — l'empressement (2 réponses).
- L. 14. **Dilapider** signifie dans cette phrase : dilater — employer — tuer avec des pierres — dépenser follement — perdre.
- L. 14. **Sans réflexion** = sans penser aux gens qui m'attendaient impatiemment — sans choisir avec soin mon emplette — sans discuter le prix de mon achat — sans goûter les fondants avant de les acheter.
- L. 17. **Fichepoil** = le nom d'un petit camarade — de

l'épicier — du marchand de jouets — d'un cafetier — d'une personne inconnue — du marchand de fourrures.

- L. 20. **Un sac**, ici, est : un cornet — un sac à commissions — un sac de toile — un sac à main.
- L. 21. **La faveur**, c'est : une étiquette — une couleur — un papier — un ruban — une crème sucrée.
- L. 21. Le mot **cérémonie** désigne ici : une manifestation — une économie — une politesse manquant de naturel — des gestes réglés et prévus.
- L. 22. Cette **société** est : celle dont papa fait partie — le chœur qui s'appretait à chanter la messe de minuit — les voisins — les gens assemblés ici — la chambre — la famille.
- L. 23. **Du bout des dents** veut dire ici : avec avidité — en gourmet — rapidement — goulûment — avec soin.

- L. 25. **Rituellement** rappelle par son sens un mot de la ligne 21. Lequel ?
- L. 27. **L'éclat** = la teinte — les reflets — la fraîcheur — la magnificence.
- L. 28. **Le cristal**, c'est ici : un métal précieux — un vase sacré — un verre limpide — une pierre rare.
- L. 32-33. **Elle nous assurait** signifie dans cette phrase : elle nous garantissait — elle nous préservait — elle nous protégeait — elle nous affermissait — elle nous certifiait. (2 rép.)
- L. 34. Je la **palpais** = je la prenais dans ma main — je la touchais à plusieurs reprises — je la caressais — je la soupesais. (2 rép.)
- L. 34. Il m'arrivait d'**insinuer** : veut dire : il m'arrivait de suggérer — d'inventer — d'affirmer — de penser — de prédire — de regretter — de remarquer.
- L. 39. Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais mangé = je me rappelle avoir mangé — je ne me souviens pas d'avoir mangé — je me souviens de ne pas avoir mangé.

COMPRÉHENSION

1. Choisis un **titre** à ce morceau : une fête qui finit mal — l'orange de Noël — un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras » — le bonheur, n'est-ce pas d'avoir toujours quelque chose à désirer ? — une maman stupide.
 2. Ce texte est un récit imaginaire — un reportage — une aventure — un souvenir d'enfance.
 3. La scène se passe : dans une famille aisée — dans un milieu ouvrier — chez des paysans.
 4. Cette histoire se passe chez nous — dans les pays chauds — dans le canton de Fribourg — en Bretagne — au Tessin.
- L. 2. On grillait des châtaignes car c'était : le repas du soir de Noël — pour occuper la soirée — car les voisins aimaient nos châtaignes — c'est agréable à manger quand on boit du cidre.
- L. 8. Il courait, il volait car : il avait peur de la nuit — il avait souci d'arriver en retard à la messe de minuit — il avait froid dans l'air glacé — il était impatient d'acheter sa belle orange.
- L. 11. Pourquoi la rue était-elle illuminée ? parce que les vitrines sont éclairées — parce qu'un sapin de Noël décoré l'illumine — parce qu'il fait nuit — parce qu'elle est décorée de guirlandes électriques.
- L. 13. Je sautais de vitrine en vitrine : pour mieux franchir les abîmes de lumière — car l'ombre me faisait peur — car les magasins contenaient des merveilles — car mon cœur sautait de joie.
- L. 17. Il bondit chez Fichepoil, court chez Ealet, revient chez Fichepoil, donc : il ne sait pas où il va — il compare les oranges pour acheter la plus belle — c'est un indécis — il est perdu.
- L. 20. Un papier de **soie** : car les oranges sont délicates — j'étais riche — c'est ainsi qu'on les emballe — elles se conservent mieux ainsi.
- L. 23. On grignotait du bout des dents : pour faire durer le plaisir — car les chocolats sont durs — car le dentiste était cher — car nous n'aimions guère cette crème blanche qui fait pâlir maman — car chacun craignait une attrape.

- L. 32. Ma mère posait dessus la belle orange : on ne la mange pas tout de suite parce qu'elle n'est pas assez mûre — parce qu'il y a trop d'invités ce soir-là — parce qu'on veut jouir longtemps de sa belle forme et de son éclat — parce qu'on n'a plus faim.
- L. 39-40. Quelle attitude adopte le garçon : il regrette son orange — il se révolte contre sa mère — il trouve cela trop bête — ça lui est égal — il a compris la conduite de sa maman.

Il est tiré du texte et des exercices de vocabulaire et de compréhension, une double page (recto-verso), à l'usage direct de l'élève. On peut l'obtenir chez Chs Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne. Le prix de la feuille est toujours de 10 ct. (dix) l'exemplaire. Elle revient à 7 ct. (sept) lorsqu'on s'inscrit pour en recevoir régulièrement un nombre déterminé à chaque parution (une dizaine par année environ).



Sans commentaires cette fois, voici un autre texte qui pourra rendre service.

L'incendie

Mais René Bailly n'avait pas abandonné son idée de sauver ses vaches. Aidé de deux pompiers, qui avaient compris son intention, il manœuvra la barre transversale qui fermait la porte de l'étable.

Ils entrèrent tous les trois et furent pris immédiatement dans un immense tourbillon de fumée et d'étincelles, tandis qu'au-dessus de leur tête, grondait une rumeur terrifiante.

René avait sorti son couteau de sa poche. Il fit une dizaine de pas, dans la fournaise ardente, à tâtons au milieu de la fumée qui lui piquait les yeux, qui le suffoquait.

Sans le voir, il toucha le flanc haletant de l'une des prisonnières. Il remonta jusqu'au cou, sentit la corde, la trancha net.

La bête se sauva d'instinct vers la porte.

Il procéda de la même manière avec la seconde vache. Puis il revint en arrière, luttant contre les flammes qui déjà l'emportaient sur la fumée, tordant et dénouant les entrelacs.

Dehors, il fit quelques pas en titubant. L'un des deux pompiers était déjà sorti. Il n'avait pas pu tenir le coup, dans la fournaise.

Comme un noyé qui remonte à la surface, Bailly aspira à pleins poumons une profonde goulée d'air. Puis il se retourna, afin d'appeler l'autre pompier, pour lui dire que tout était fini, qu'il n'y avait plus rien à faire dans l'étable.

Il y eut à cet instant un long craquement, suivi d'une série de crépitements secs. Puis un grondement sourd fit trembler le sol. Au même moment, une flamme unique, énorme, monta vers le ciel.

La toiture venait de s'écrouler sur les décombres de l'étable de la grange. Emile Carrette, le second pompier qui était resté en arrière venait de se faire écraser par cette masse de poutres, de tuiles, de bardeaux.

André Besson

La Grotte aux Loups
Editions Mon Village.

bibliographie

LE VENT DES COLLINES¹

Le vent ? Qu'il vienne du sud ou du nord, il souffle comme ça, et personne ne saurait le faire dévier. Allez arrêter le joran qui nous vient des collines de l'ouest, ou le fœhn des Alpes, ou la tramontagne de Provence ! Et c'est bien une espèce de joran qu'André Besson fait souffler sur la guirlande des mamelons boisés du Jura français. Le vent, sempiternellement nuisible, de l'incompréhension des hommes à l'endroit du prisonnier libéré.

Ce qui veut dire que l'écrivain français-jurassien n'est même pas effleuré par la prétention de présenter un thème nouveau. Mais il le fait avec son art, bien à lui, de camper solidement de rudes caractères. Le centre : Gilbert Corbin ! Son enfance triste et monotone, entre les mains d'une grand-mère avare... et pieuse, comme sa vie dure de combattant de la campagne d'Algérie, à Djebel, expliqueraient encore son comportement de jeunesse, pour le moins frivole, et même sa complicité dans le hold-up d'une banque, qui lui valut les menottes et quatre ans de détention. Par contre, quand, de retour au pays, il opère astucieusement un vulgaire cambriolage à la ferme du vieux Bernardier, c'est plutôt déconcertant. Si la haine du vindicatif restaurateur, Mario Giacometti, est évidente, le « coup » de Vincent Crémone est inattendu. Pas très compréhensible est le geste violent de « Just Doucet » sur Sylvie, sa frêle fille bien-aimée : la plus riche héritière de Châtel-Villard, qui a le tort... d'aimer Corbin. Il est vrai que l'ex-détenu était un grand et beau gars et, ce qui ne gêne rien pour une jouvencelle sentimentale née en 1947, il savait gratter très joliment sa guitare. Trop souvent imaginé le type de Jeanne Doucet : la « tante », célibataire, revêche... et pieuse, qui règle avec aigreur, la vie de tout ce monde du domaine de « Chèvreroche », y compris celle de son frère Just, le maître théorique des lieux. Bien sûr que la servante Marie Piquillot, à la piété sporadique et au passé douteux, paraît infiniment plus attachante que son irascible et pieuse maîtresse : la Tante !

Dans ce roman du rachat, fort bien imaginé et écrit, que vous lirez d'une traite, une seule phrase peut paraître choquante, ou tout au moins sujette à caution. C'est celle où l'on traite tout simplement, avec une désinvolture ahurissante, la contrition aussi bien que la rédemption, de « bagatelles » — permettez le synonyme.

Entendons-nous. Si l'édifiant rachat du roman précité n'est qu'une fiction, le Rachat n'en est pas une. Et voici bien les deux conceptions, diamétralement opposées, mais réelles celles-ci, qui divisent l'humanité. Une opposition qui fait les guerres : c'est Dieu ou Mammon ! Nous ne sortirons pas de là. Ne l'oubliez pas, Monsieur André Besson, vous qui, antérieurement, avez si bien écrit — « Une poignée de braves », 1964 — pour tenter d'éloigner, ou même d'annihiler le fléau de l'extermination, le spectre de la mort du monde.

Pourquoi certains écrivains du jour veulent-ils, systématiquement, associer l'hypocrisie et la méchanceté

¹ Roman 1965 d'André Besson — 240 pages, Fr. 8.70 — paru aux éditions Mon Village, Vulliens (VD), sous une superbe robe brune, très artistement imprimée en doré : nouvelle forme de reliure adoptée par les éditions précitées, et qui remplacera avantageusement le brochage admis pour les dix premières années de leur activité. Les rééditions bénéficieront aussi de la nouveauté.

à la piété ? Est-il équitable, de la part de ces « assoiffés de justice » de ne voir toujours, dans la piété, qu'une manifestation purement extérieure ? L'impiété serait-elle synonyme d'honnêteté ? Chacun est forcé d'admettre que des brebis galeuses se fauillent dans tous les troupeaux.

En fin de compte, un grand et sincère « mea culpa » : il est vrai que nous, qui nous disons chrétiens, devrions nous révéler meilleurs, et surtout plus accueillants que ceux qui refusent de l'être.

Ls Pichonnaz.

Premières leçons d'orthographe, par E. et O. Bled.

Cours d'orthographe, cours élémentaire et moyen, par E. et O. Bled.

Cours d'orthographe, cours moyen, classe de fin d'études, par E. et O. Bled. Classiques Hachette, Paris, 1965.

Malgré son importance, l'orthographe est une des disciplines les plus mal enseignées. L'abondance des dictées de contrôle empêche souvent les maîtres de consacrer un temps suffisant aux exercices d'entraînement. Le fait que nous ne disposons d'aucun manuel d'orthographe est peut-être la cause de cette lacune.

Il n'est plus nécessaire de présenter aux maîtres les cours d'orthographe de E. et O. Bled. Par leur conception simple et leurs nombreux exercices, ils restent un outil de première valeur dans les mains du maître et des élèves.

Réédités sous une reliure nouvelle, ils n'ont subi que des modifications de détail : les titres se détachent mieux, le caractère est plus lisible. Pour le contenu, ils restent conformes à la formule qui, depuis 17 ans, leur a valu un immense succès dans toutes les écoles de langue française.

F. B.

Poésie

LE POISSON ROUGE

*Il avait choisi
Un bocal qui grossit
Pour avoir
De gros yeux noirs.
Des ouïes
Inouïes
Qui puissent
Donner la jaunisse
Au vieux matou
Filou...*

*Le gros minou
A fait la moue,
Et Poisson vexé
S'en est allé,
Tout rouge,
Rouge !...
Faire des bulles
Dans un coin ridicule.*

René-Georges Le Bars.

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin engage

professeur de gymnastique et de sport

(diplôme fédéral I)

ou

(diplôme EFGS Macolin)

professeur de sport

Si possible avec brevet d'instructeur suisse de ski et brevet d'instructeur suisse de natation ou l'un des deux. Langue maternelle française, très bonnes notions de la langue allemande.

Entrée en fonctions au mois de mai 1966 ou à convenir. Durée de l'engagement 2 à 4 ans.

Les offres, accompagnées de certificats et autres attestations éventuelles, ainsi que d'un aperçu des activités passées et les prétentions de salaire sont à adresser jusqu'au **15 février 1966** à la **direction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin.**

Lycée expérimental, Toronto, Canada

demande des institutrices ou des instituteurs de classes de maternelle, de 11e, de 10e, de 9e et de 8e, pour l'année scolaire 1966-67.

Il est utile d'avoir des connaissances de la Méthode Cuisenaire. Traitement entre 4000 et 4800 dollars.

Ecrire à : The Toronto French School, 1375 Yonge Street, Toronto 7, Ontario, Canada.

Maîtres et maîtresses à votre intention de beaux voyages enrichissants, exemples:

3/IV - Le Rhin romantique / La Hollande

27/V - Les Châteaux de la Loire

11/VII - L'Angleterre / L'Ecosse, etc., etc.



et pour vos élèves
nos belles **COURSES D'ÉCOLE.**

Agence **AUDERSET & DUBOIS**, pl. Cornavin 16, Genève - Tél. (022) 32 60 00.

Alder & Eisenhut AG

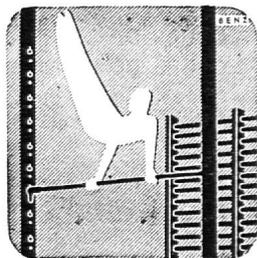
Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,
de sport et de jeux

KOSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur
les exigences de la nouvelle
école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



LA MAISON SPÉCIALISÉE TOUTE L'ANNÉE AU SERVICE DU SPORT

Schaefer
SPORTS
LAUSANNE

Mission évang. Bayaka - Congo/Léopoldville.

Urgent : Nous cherchons **INSTITUTEURS** ou **INSTITUTRICES** du degré primaire ou secondaire pour stage pratique d'au moins 2 ans. Voyage payé. — Pour renseignements s'adresser à D. R. Ahr, pasteur, Kirchstr. 23, **4127 Birsfelden**. Téléphone (061) 41 01 17.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7



avec
la nouvelle **elna**
c'est si simple...

- c'est encore plus simple à enseigner
- c'est encore plus simple à apprendre
- c'est encore plus simple à manipuler
- c'est encore plus simple à entretenir
- plus de possibilités de couture avec moins d'accessoires
- matériel mis gratuitement à la disposition du corps enseignant
- rabais importants pour écoles et reprise d'anciennes machines aux plus hauts prix

6 Bibliothèque
 J.A. Nationale Suisse
 Montreux 1 3000 BERN E

avec
la nouvelle **elna**
c'est si facile!

COUPON *****
 pour Prospectus détaillé des nouveaux modèles **elna**
 Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix QEDU
 NOM : S/7
 ADRESSE :
 A envoyer à TAVARO Représentation S. A., 1211 Genève 13

APPRENTISSAGE DE menuisier ébéniste charpentier

dans le canton de Vaud

L'attention des jeunes gens qui désirent apprendre l'un de ces métiers est attirée sur le fait que la fréquentation d'un **cours de préapprentissage** est obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle à Lausanne, **est gratuit**. Il dure quatre semaines et compte dans le temps d'apprentissage.

Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs**, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. (021) 25 28 21.

Hauterive

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne
 Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT en 2 et 3 langues
COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2^e année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.
 B. Bieri, Dr en droit.

Konstruvit

ne sèche pas dans son tube



Nouveau

Tube muni de la
 fermeture spéciale
 tenant lieu à la fois de
 spatule et de dispositif
 pour suspendre

la colle pour chacun

Tubes à frs 1.25 et 2.25, en vente partout